

**La Société canadienne de la
sclérose en plaques (Division
du Québec) et sections locales
du Québec**

États financiers combinés
31 décembre 2020



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers combinés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et de ses sections locales du Québec (collectivement, la « Société ») au 31 décembre 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers combinés de la Société, qui comprennent :

- le bilan combiné au 31 décembre 2020;
- l'état des résultats combinés pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net combinée pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie combinés pour l'exercice clos à cette date;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers combinés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers combinés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers combinés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers combinés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers combinés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers combinés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers combinés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers combinés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers combinés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers combinés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers combinés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers combinés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 7 mai 2021

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A130737

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

États financiers combinés

31 décembre 2020

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
Bilan combiné.....	4
Résultats combinés.....	5
Évolution de l'actif net combinée	6
Flux de trésorerie combinés.....	7
Notes annexes.....	8

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Bilan combiné

Au 31 décembre 2020

	Note	2020 \$	2019 \$
Actif			
Actif à court terme			
Encaisse		2 740 958	2 325 256
Comptes débiteurs	3	1 555 287	700 369
Stocks		28 428	26 638
Frais payés d'avance		53 905	106 582
Partie à court terme des placements	4	101 827	11 827
		<u>4 480 405</u>	<u>3 170 672</u>
Placements	4 et 8	62 058	154 218
Immobilisations corporelles	5	<u>290 587</u>	<u>116 976</u>
		<u>4 833 050</u>	<u>3 441 866</u>
Passif			
Passif à court terme			
Comptes créditeurs et frais courus	6	1 958 610	1 406 907
Revenus reportés	7	172 777	167 637
Partie à court terme de la rente à payer	8	3 174	3 065
Partie à court terme de la provision pour loyer gratuit		4 861	-
		<u>2 139 422</u>	<u>1 577 609</u>
Obligations découlant de contrats de location-acquisition		1 500	2 047
Rente à payer	8	17 645	20 819
Provision pour loyer gratuit		51 045	-
Apports reportés	9	187 733	61 409
Dettes à long terme	10	<u>60 000</u>	<u>-</u>
		<u>2 457 345</u>	<u>1 661 884</u>
Actif net			
Investi en immobilisations corporelles		290 587	116 976
Affecté d'origine interne		185 156	51 155
Non affecté		<u>1 899 962</u>	<u>1 611 851</u>
		<u>2 375 705</u>	<u>1 779 982</u>
		<u>4 833 050</u>	<u>3 441 866</u>
Engagements	12		

Approuvé par le Conseil,

_____, administrateur _____, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers combinés.

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Résultats combinés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

	Note	2020 \$	2019 \$
Revenus			
Revenus provenant de dons et de l'aide gouvernementale			
Dons d'entreprise, dons individuels et dons majeurs		918 313	798 715
Legs		236 431	109 447
Campagne Derrière Chaque Victoire		117 440	137 480
Aide gouvernementale	2	2 121 475	953 036
Contributions de partenaires pharmaceutiques		47 500	75 000
Autres		1 378	13 916
Total des revenus provenant de dons et de l'aide gouvernementale		3 442 537	2 087 594
Autres revenus			
Événements phares		992 816	2 114 030
Initiatives locales de collecte de fonds		183 674	1 872 759
Événements et campagnes en partenariat		110 273	155 898
Mon défi pour stopper la SP		212 804	535 559
Activités de sensibilisation du public		1 424	207 835
PartenaireSanté		244 258	265 497
Frais d'inscription – activités offertes à la clientèle		-	118 326
Revenus de bingo et de loteries		40 957	68 874
Vente d'articles		52 366	6 614
Revenus de placement		15 011	43 427
Revenus divers		52 212	25 939
Cotisations des membres		2 295	7 585
Total des revenus		5 350 627	7 509 937
Dépenses			
Coûts de la collecte de fonds			
Dons et subventions	2	358 827	253 519
Événements phares		454 426	1 367 268
Initiatives locales de collecte de fonds		313 669	1 295 947
Événements et campagnes en partenariat		31 452	41 162
Mon défi pour stopper la SP		78 088	147 653
Coûts de bingo et de loteries		5 002	4 861
Coût des articles vendus		30 554	4 317
Coûts indirects de la collecte de fonds		256 955	394 598
Total des coûts de la collecte de fonds		1 528 973	3 509 325
Dépenses liées aux programmes et à l'administration			
Services	2	1 075 589	1 390 470
Recherche	11	146 650	249 642
Recherche – Campagne Derrière Chaque Victoire	11	117 440	137 480
Information et sensibilisation du public		616 484	698 446
Soutien et développement des sections locales et du bénévolat		571 330	569 489
Action sociale		145 366	149 719
Administration		553 072	511 872
Total des dépenses liées aux programmes et à l'administration		3 225 931	3 707 118
Total des dépenses		4 754 904	7 216 443
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice		595 723	293 494

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers combinés.

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Évolution de l'actif net combinée

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

	Investi en immobilisations corporelles \$	Affecté d'origine interne \$	Non affecté \$	Total \$
Au 1^{er} janvier 2019	105 964	66 463	1 314 061	1 486 488
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	-	-	293 494	293 494
Actif net affecté (libéré) d'origine interne	-	(15 308)	15 308	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	67 211	-	(67 211)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(56 199)	-	56 199	-
Au 31 décembre 2019	116 976	51 155	1 611 851	1 779 982
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	-	-	595 723	595 723
Actif net affecté (libéré) d'origine interne	-	134 001	(134 001)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	253 042	-	(253 042)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(79 431)	-	79 431	-
Au 31 décembre 2020	290 587	185 156	1 899 962	2 375 705

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers combinés.

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Flux de trésorerie combinés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

	2020 \$	2019 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	595 723	293 494
Ajustements pour		
Variation de valeur des fonds communs de placement	2 160	(2 111)
Amortissement des immobilisations corporelles	79 431	56 199
Provision pour loyer gratuit	59 957	-
Amortissement de la provision pour loyer gratuit	(4 051)	(15 259)
Apports reportés constatés dans les revenus	-	(5 000)
	<u>733 220</u>	<u>327 323</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des comptes débiteurs	(854 918)	111 741
Diminution (augmentation) des stocks	(1 790)	13 650
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	52 677	(32 006)
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et frais courus	551 703	(358 229)
Augmentation (diminution) des revenus reportés	5 140	(46 824)
Augmentation des apports reportés	126 324	36 375
	<u>(120 864)</u>	<u>(275 293)</u>
	<u>612 356</u>	<u>52 030</u>
Activités de financement		
Paiement des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(547)	(2 088)
Remboursement de la rente à payer	(3 065)	(2 960)
Augmentation de la dette à long terme	60 000	-
	<u>56 388</u>	<u>(5 048)</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(10 000)	(100 000)
Vente de placements	10 000	-
Acquisition nette d'immobilisations corporelles	(253 042)	(67 211)
	<u>(253 042)</u>	<u>(167 211)</u>
Variation nette de l'encaisse au cours de l'exercice	415 702	(120 229)
Encaisse à l'ouverture de l'exercice	<u>2 325 256</u>	<u>2 445 485</u>
Encaisse à la clôture de l'exercice	<u>2 740 958</u>	<u>2 325 256</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers combinés.

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2020

1 Organisation

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) (la « Division du Québec ») et les 18 sections locales du Québec incluses dans ces états financiers combinés sont chacune constituées selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et collaborent dans le but de fournir des services aux personnes atteintes de sclérose en plaques (SP) au Québec, de fournir de l'information générale et spécialisée auprès du public et de financer la recherche médicale.

La Division du Québec et 4 sections locales sont des organismes de bienfaisance enregistrés aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Les 14 autres sections locales sont des organismes à but non lucratif aux fins de cette loi.

2 Principales méthodes comptables

Référentiel comptable et présentation des états financiers combinés

Les présents états financiers combinés ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL) de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ils présentent les actifs, les passifs, l'actif net et les résultats combinés de la Division du Québec et des sections locales du Québec (collectivement, la « Société »).

Tous les soldes et les opérations intersociétés ont été éliminés.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers combinés selon les NCCOSBL requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels inscrits aux états financiers combinés, ainsi que sur les revenus et les dépenses de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2020

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé que la COVID-19 (maladie à coronavirus) pouvait être qualifiée de pandémie. L'annonce a déclenché la mise en œuvre d'une série de mesures de santé publique et de mesures d'urgence pour contrôler la propagation du virus. La durée et l'incidence de la COVID-19 sur les économies locales et mondiale sont incertaines pour le moment. Compte tenu de l'évolution constante de la situation et de l'incertitude économique qui en résulte, l'impact financier de la pandémie est trop incertain pour être estimé à l'heure actuelle. Les impacts seront pris en compte au fur et à mesure qu'ils seront connus et pourront être évalués. Dans le but de respecter ses obligations financières et d'assurer la continuité de sa mission, la Société s'est mobilisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 pour répondre à la situation en prenant des mesures lui permettant de continuer de générer des revenus provenant de dons, de réduire ses dépenses et de bénéficier autant que possible des programmes d'aide mis en place par les gouvernements. De plus, par prudence, la Société a pris la décision de réduire exceptionnellement et temporairement sa contribution au programme de recherche national au cours de l'exercice courant et précédent.

Services bénévoles et apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'œuvre de la Société dépend, entre autres, des services fournis par plusieurs bénévoles. De plus, la Société peut recevoir des apports sous forme de fournitures et d'autres services. À l'exception des apports de biens en immobilisations, ces fournitures et services reçus à titre gracieux ne sont pas comptabilisés dans les états financiers combinés puisqu'ils ne sont habituellement pas acquis contre paiement par la Société et qu'il est difficile d'en déterminer la juste valeur.

Constatation des apports

La Société utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les revenus relatifs aux apports affectés sont constatés dans l'exercice au cours duquel les dépenses afférentes sont engagées. Les revenus relatifs aux apports non affectés sont constatés lorsqu'ils sont encaissés ou à recevoir, si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et si son recouvrement est raisonnablement certain.

Aide gouvernementale

Les contributions gouvernementales sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront encaissées et que la Société respectera toutes les conditions qui s'y rattachent. Les contributions gouvernementales reçues dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires sont constatées sur une base linéaire sur la période couverte par le Programme.

Le 27 mars 2020, le gouvernement canadien a annoncé l'octroi de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), en vigueur du 15 mars au 29 août 2020 et prolongée par la suite, permettant aux entreprises canadiennes affectées économiquement par la pandémie de coronavirus de maintenir l'emploi des travailleurs. Certains critères d'admissibilité doivent être remplis pour qu'une entreprise soit admissible à la SSUC. La Société a comptabilisé un montant de 1 005 701 \$ dans les revenus provenant de l'aide gouvernementale pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 relativement à cette subvention.

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2020

Le 9 octobre 2020, le gouvernement canadien a présenté la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) afin d'offrir un soutien direct aux entreprises, aux organismes sans but lucratif et aux organismes de bienfaisance qui sont touchés économiquement par la pandémie de coronavirus. La SUCL est une subvention offerte pour couvrir une partie du loyer commercial ou des dépenses immobilières rétroactivement, pour la période du 27 septembre 2020 jusqu'au mois de juin 2021. La Société a comptabilisé un montant de 39 628 \$ dans les revenus provenant de l'aide gouvernementale pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 relativement à cette subvention.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et du coût de remplacement courant. Le coût est généralement déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks sont constitués de matériel de campagne et d'information.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles achetées sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles reçues à titre de dons sont comptabilisées à la juste valeur, à la date du don. L'amortissement est basé sur leur durée de vie utile estimative. Le matériel informatique et l'équipement de bureau sont amortis sur des périodes respectives de trois et cinq ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée résiduelle du bail.

Loyer gratuit

La Société a reçu un loyer gratuit pour une période de quatre mois. Le bail est entré en vigueur le 1^{er} mars 2020 et se terminera le 30 juin 2032. Ce montant est amorti sur une base linéaire sur la durée du bail.

En vertu d'un bail qui s'est terminé le 31 août 2019, la Division du Québec a bénéficié d'un loyer gratuit pour une période de 15 mois. Cet avantage a été comptabilisé à titre de provision pour loyer gratuit dans le passif et il était complètement amorti au 31 décembre 2019.

Actif net

L'actif net, autre que celui investi en immobilisations corporelles et celui affecté d'origine interne, est non affecté. L'actif net affecté d'origine interne résulte d'une décision du conseil d'administration des sections locales des Laurentides, de Laval, de Montréal, de Saguenay et du Bas-Saint-Laurent, dont les fonds sont principalement réservés aux fins d'investissement en immobilisations, en développements technologiques, en projets et en partenariats futurs. Les revenus de placement générés par les fonds affectés ne font l'objet d'aucune affectation. La Société n'est pas soumise, en vertu de règles externes, à des exigences concernant son capital.

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2020

Répartition des dépenses

La Société offre des services aux personnes touchées par la SP, finance la recherche destinée à découvrir la cause de la SP et son remède, organise des activités d'information et de sensibilisation du public et offre des programmes de soutien des bénévoles et des programmes de développement du bénévolat, d'action auprès des gouvernements et de défense des droits des parties prenantes. Le coût de chacun de ces programmes comprend le salaire du personnel responsable et les dépenses directement associées à sa mise en œuvre.

La collecte de fonds, l'administration et la gouvernance entraînent également des dépenses pour la Société. Les dépenses associées à ces activités comprennent le salaire du personnel responsable et les dépenses qui y sont directement liées.

Les dépenses salariales sont attribuées à l'activité ou aux activités auxquelles sont affectés les membres du personnel, le temps étant réparti selon les tâches et les responsabilités inhérentes aux différents postes. Les dépenses salariales sont révisées annuellement dans le cadre du processus budgétaire, et des réajustements sont effectués durant l'exercice, au besoin, dans le cas où des modifications importantes auraient été apportées aux tâches et aux responsabilités d'un ou de plusieurs membres du personnel.

En plus de ces dépenses directes, d'autres frais de soutien sont répartis entre les différents programmes et activités. Ces frais comprennent notamment le matériel de bureau, l'amortissement des immobilisations corporelles, les coûts de location et d'occupation des locaux et les honoraires d'audit. La Société attribue ces frais aux programmes et activités en fonction des heures qui y sont consacrées par ses employés.

Les dépenses salariales et les frais de soutien sont attribués aux programmes et activités suivants :

			<u>2020</u>	<u>2019</u>
	Division du Québec	Sections locales du Québec	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Dépenses liées aux programmes	1 031 739	1 018 462	2 050 201	2 078 999
Coûts de la collecte de fonds	738 515	508 148	1 246 663	1 868 657
Administration	242 200	301 947	544 147	519 041
	<u>2 012 454</u>	<u>1 828 557</u>	<u>3 841 011</u>	<u>4 466 697</u>

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2020

Instruments financiers

Mesure des instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Ultérieurement, la Société évalue tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement, exception faite des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur des marchés actifs, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les comptes débiteurs et les placements non affectés, et les actifs financiers évalués à la juste valeur comprennent les placements affectés. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes créditeurs et frais courus, les obligations découlant de contrats de location-acquisition et la rente à payer.

Présentation et coûts de transaction

Les passifs sont classés dans le court terme, sauf si la Société détient un droit inconditionnel de reporter leur règlement pour au moins 12 mois après la date de clôture.

Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers évalués au coût après amortissement sont portés en augmentation ou en déduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif auquel ils se rapportent, pour être amortis sur la durée attendue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le montant de la perte de valeur est comptabilisé dans l'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu qu'elle ne soit pas supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice.

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2020

3 Comptes débiteurs

	2020 \$	2019 \$
Montant à recevoir de la Société canadienne de la sclérose en plaques	457 829	346 718
SSUC à recevoir	682 515	-
SUCL à recevoir	39 628	-
Subvention Programme de soutien aux organismes communautaires à recevoir (PSOC)	85 294	35 019
Autres	290 021	318 632
	<u>1 555 287</u>	<u>700 369</u>

Les autres comptes débiteurs se composent principalement de commandites à recevoir, de montants à recevoir pour des événements spéciaux, de dépôts pour tirage et de remboursements de taxes à la consommation.

4 Placements

	2020 \$	2019 \$
Placements affectés*		
Fonds communs de placement – montant initial affecté	52 000	52 000
Perte de valeur des fonds communs de placement	(5 926)	(3 766)
	<u>46 074</u>	<u>48 234</u>
Placements non affectés		
Dépôt à terme	100 000	100 000
Certificats de placement garanti non remboursables	16 500	16 500
Autres	1 311	1 311
	<u>117 811</u>	<u>117 811</u>
	163 885	166 045
Moins la partie à court terme	<u>101 827</u>	<u>11 827</u>
	<u>62 058</u>	<u>154 218</u>

* Ces placements sont affectés jusqu'en 2026.

Au 31 décembre 2020, le dépôt à terme porte intérêt à un taux de 1,45 % (1,45 % au 31 décembre 2019) et vient à échéance en avril 2021.

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2020

Au 31 décembre 2020, les certificats de placement garanti non remboursables portent intérêt à des taux variant entre 0,15 % et 1,50 % (entre 1,00 % et 1,50 % au 31 décembre 2019) et viennent à échéance entre décembre 2021 et 2023.

5 Immobilisations corporelles

			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique et équipement de bureau	331 220	242 023	89 197	85 897
Améliorations locatives	248 687	47 297	201 390	31 079
	<u>579 907</u>	<u>289 320</u>	<u>290 587</u>	<u>116 976</u>

6 Comptes créditeurs et frais courus

	2020	2019
	\$	\$
Montant à payer à la Société canadienne de la sclérose en plaques	1 398 525	975 958
Comptes créditeurs et frais courus	560 085	426 286
Remises gouvernementales*	-	4 663
	<u>1 958 610</u>	<u>1 406 907</u>

* Les remises gouvernementales incluent les montants, comme les retenues salariales d'impôt à la source, devant être versés aux autorités gouvernementales. Ces montants sont comptabilisés dès qu'ils deviennent exigibles.

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2020

7 Revenus reportés

Les revenus reportés comprennent des contributions gouvernementales et des montants auxquels des conditions spéciales sont rattachées.

	2020 \$	2019 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	167 637	214 461
Revenus		
Montant constaté à l'état combiné des résultats	(167 637)	(214 461)
Montant encaissé pour le prochain exercice	172 777	167 637
Solde à la clôture de l'exercice	<u>172 777</u>	<u>167 637</u>

8 Rente à payer

Le 29 septembre 2016, la Société a reçu d'un particulier un don totalisant 52 000 \$ sous forme d'unités de fonds commun de placement. Ce don est composé de deux parties, soit :

1. un montant de 19 300 \$, devant être détenu pendant une période minimale de 10 ans, lequel a été comptabilisé à titre d'apport reporté au bilan combiné;
2. un montant de 32 700 \$ que la Société doit conserver en capital investi auprès de Les Services Financiers Groupe Investors inc., et ce, jusqu'à parfait paiement d'une rente au donateur et rentier, au moyen de 120 versements mensuels de 321 \$ à compter du 1^{er} janvier 2017.

	2020 \$	2019 \$
Rente à payer, actualisée au taux d'intérêt implicite de 3,5 % et échéant le 1 ^{er} décembre 2026	20 819	23 884
Moins la partie à court terme	3 174	3 065
	<u>17 645</u>	<u>20 819</u>

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2020

Les versements exigibles sur la rente à payer pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2021	3 852
2022	3 852
2023	3 852
2024	3 852
2025	3 852
Par la suite	<u>3 852</u>
	23 112
Moins les intérêts	<u>2 293</u>
	<u>20 819</u>

9 Apports reportés

Les apports reportés comprennent des dons reçus par la Société qui sont grevés d'affectation par les donateurs et qui n'étaient pas dépensés à la fin de l'exercice financier. Au 31 décembre 2020, le solde comprend principalement des montants affectés à la recherche (note 11).

	2020 \$	2019 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	61 409	30 034
Revenus		
Montant constaté à l'état combiné des résultats	-	(5 000)
Montant encaissé pour le prochain exercice	<u>126 324</u>	<u>36 375</u>
Solde à la clôture de l'exercice	<u>187 733</u>	<u>61 409</u>

10 Dette à long terme

	2020 \$	2019 \$
Prêt gouvernemental de 60 000 \$, sans intérêt, dont un montant de 20 000 \$ sera offert sous forme de prêt-subvention si la Société rembourse 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2022	<u>60 000</u>	-

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2020

11 Financement de la recherche

Un volet important de la mission de la Société est de financer la recherche médicale sur la SP. Au cours des exercices antérieurs, la Société a remis la quasi-totalité de l'excédent de ses revenus sur ses dépenses à la Société canadienne de la sclérose en plaques à titre de contribution à la recherche. Cette contribution est présentée à l'état des résultats combinés et incluse aux postes « Recherche » et « Recherche – Campagne Derrière Chaque Victoire ». Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, compte tenu de l'impact de la crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19, la Société a exceptionnellement et temporairement réduit le montant de sa contribution à la recherche.

12 Engagements

Les loyers annuels minimaux relatifs à des locaux loués en vertu de baux à long terme pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2021	378 581
2022	271 384
2023	224 738
2024	225 363
2025	230 407
Par la suite	1 535 593

13 Instruments financiers

Risque de crédit

Les instruments financiers qui entraînent un risque de crédit pour la Société sont l'encaisse, les comptes débiteurs et les placements. L'encaisse de la Société est confiée à des institutions financières reconnues. Les comptes débiteurs sont principalement composés de montants à recevoir de la Société canadienne de la sclérose en plaques et d'entités gouvernementales. La direction estime donc qu'il n'existe aucun risque de crédit important au 31 décembre 2020.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur et les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque, soit le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est exposée au risque de marché relativement à son placement dans des unités d'un fonds commun de placement investi en actions américaines, mais ce risque est limité puisque que le montant investi n'est pas significatif.

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2020

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société rencontre des difficultés à honorer ses obligations financières. La Société est exposée à ce risque principalement en raison des comptes créditeurs et frais courus, des obligations découlant de contrats de location-acquisition, de la rente à payer et de ses engagements pour la location de locaux. La Société minimise ce risque par un processus budgétaire annuel et un suivi rigoureux.